

Orpheline de la Creuse

Marie, Jeanne Boyer, un long combat

Vichyssoise depuis 20 ans, Marie, Jeanne Boyer fait partie de ces enfants de La Réunion arrachés à leur île pour repeupler nos campagnes françaises. Elle milite pour que l'on rétablisse les vérités et entretienne la mémoire. Un long combat, une longue souffrance...

Un roman de misères, de la veine de Maupassant. Marie, Jeanne Boyer (la virgule figure sur son État civil) dresse en apnée son parcours d'enfant, d'ado et de jeune fille. La parole tout juste audible, les yeux quelque peu dans le vide, un sourire qui n'en est pas tout à fait un. Pas vraiment envie de l'interrompre. Le récit est âpre, les mots durs, les souvenirs à vif. On conte là l'histoire d'une fillette arrachée aux siens, expatriée contre son gré, mal aimée voir pire. Une vie marquée par la malchance et l'injustice. L'histoire débute à Sainte-Paule dans le cirque de Cilaos. Plein milieu de La Réunion à 20 heures d'avion de la France. Marie, Jeanne Boyer vient au monde en 1957. Sa maman meurt peu après. Elle reste seule avec sa sœur aînée Marie-Claire (avec un trait d'union) et son papa. Elle perd très vite ce dernier « assassiné par le garde-champêtre pour avoir abattu un arbre illicite ». Recueillie par « Gramoune », sa grand-mère, elle se retrouve totalement orpheline à 7 ans quand celle-ci meurt de la tuberculose.

On aimerait souffler mais son histoire va être rattrapée par la grande Histoire de France, celle de la colonisation. Au plus haut de l'État, on décide autoritairement de repeupler des départements touchés par l'exode rural, comme la Creuse qui, dans les années 1960, avait perdu 8.000 habitants en deux ans. Avec de jeunes forces vives venues de La Réunion. Plus de 2.000 enfants feront ainsi un aller

sans retour de l'île à la métropole. « Arrachés, déracinés, exilés, je préfère dire déportés », insiste Marie, Jeanne. Les assistantes sociales se comportent comme des juges : « Condamnées à l'exil ! »

« Les gens venaient faire leur marché d'orphelins »

Écoutons les faits : « À peine Gramoune mise en terre, les flics nous sont tombées dessus et nous ont emmenées de l'autre côté de l'île à l'orphelinat Notre Dame des Neiges. Pourtant, nous avions de la famille. Enfin, une Estafette Renault bleue conduite par des bonnes sœurs nous a conduites, ma sœur et moi, à l'aéroport dans un gros avion bondé d'enfants. Orly, puis un transfert en car au foyer de l'enfance à Guéret. À peine conscientes. On nous avait droguées. »

Le sordide pourrait s'arrêter là. Un jour, un couple très âgé est venu faire son marché. « Je veux la petite, pas la grande, a dit la dame. Le directeur nous a imposées toutes les deux. » Direction Feniers, un coin perdu. Lugubre, glacial. Pas de chambre pour nous. Ils nous ont obligées à les appeler mémé et pépé. Tâches ménagères, l'école du village avec un racisme latent. Et puis très vite « des violences de la part du « pépé » en



Vichyssoise depuis 20 ans, Marie, Jeanne Boyer fait partie de ces enfants de La Réunion arrachés à leur île pour repeupler nos campagnes françaises.

Initiatives

Une fédération pour ces enfants déracinés

La FEDD, Fédération des Enfants Déracinés des DROM (départements et régions d'outre-mer) est une association qui vise à reconnaître et à soutenir les enfants exilés de force dans les années 60, 70 et 80. Elle défend des valeurs communes et mène des actions afin d'aider les enfants déracinés à travers notamment des arbres à paroles et d'autres initiatives comme des aides financières pour des retours au pays.

En 2013, une stèle de Nelson Boyer est venue acter une page de l'histoire de France, celle de tous ces enfants déracinés et a ainsi rendu hommage à ces centaines de victimes. L'assemblée nationale, en février 2014, a fait un premier pas en adoptant une résolution mémorielle, reconnaissant la responsabilité morale de l'État dans ce transfert d'enfants. Le combat pour le devoir de mémoire continue.

direction de la grande sœur. Fermer les yeux et boucher les oreilles pour se protéger. On pourrait aller plus loin dans le récit d'une adulte marquée au fer rouge qui croit dans un premier temps trouver dans les études une voie vers la lumière. Mais son statut de déracinée lui colle à la peau. Pas de la métropole, plus de son île. « On

comme une plaie béante qui ne se refermera jamais. Plein de questionnements. Comment aurait été notre vie si l'on était resté là-bas ? » L'occasion d'y retourner viendra quasi 50 ans après. On attend tout d'un tel voyage. Sauf que la vie a continué sans vous. La parenté a pris ses distances. Les images d'enfant ne sont plus d'actualité. Pas d'apaise-

ment, au contraire une colère qui se conforte au retour.

« On ne refait pas l'histoire mais on attend des explications, des excuses de l'État. Symboliques... » Les yeux de Marie, Jeanne Boyer sont fixés sur la carte murale de La Réunion, pile sur le cirque de Cilaos, là où elle a vu le jour en 1957. Si loin, si atrocement près...

À la recherche de sa véritable identité

En 2024, Marie-Germaine Périgogne a retrouvé sa véritable identité et son authentique lieu de naissance en Réunion. Jusque-là, elle s'appelait Valérie Andanson, née dans un village gérotois. Elle est désormais la porte-parole des Orphelins de la Creuse...

En 1966, elle a trois ans quand, elle et sa fratrie (six enfants) sont arrachés de leur île pour être expatriés à Guéret préfecture de la Creuse. Là, frères et sœurs sont dispatchés dans

des familles pour y connaître des fortunes diverses.

Adulte, Valérie Andanson n'a de cesse de se battre afin de retrouver ses origines. Pas facile, puisque longtemps une chape de plomb est posée sur ce fait de l'Histoire de France qui a vu des centaines d'enfants réunionnais déportés de leur île natale en direction de la métropole. « On parle de 2.000 enfants officiellement. Beaucoup plus certainement, certains portent le matricule 3.000 et

plus », insiste Marie-Germaine Périgogne.

« En effet, si certains se sont engagés dans la voie de la reconnaissance de leur identité et de leur droit, d'autres ont accepté leur sort et beaucoup sont décédés. Nous sommes 215 à nous regrouper sous la tutelle de la FEDD dont j'assume désormais la présidence. C'est en effet à la fois un combat collectif et individuel. Mon cas personnel de reconnaissance fait déjà jurisprudence. »

La revendication est double. L'édification d'un lieu de mémoire qui devrait se situer à La Souterraine et une réparation financière. « Après de multiples démarches, une première porte pourrait être ouverte par une commission appelée à siéger le 16 décembre prochain. Après le texte de loi devra passer dans l'hémicycle, puis le Sénat. » Marie-Germaine Périgogne, depuis son village natal de Bois-de-Neffe à la Réunion suit cela de très près.

Deux livres importants pour témoigner

Marie, Jeanne Boyer a écrit deux livres.

Le premier, *Du flamboyant au saule pleureur*, témoigne de son histoire.

Le second, *Et si le flamboyant remarchait*, est un recueil de nouvelles illustrées où elle joue avec les mots, usant d'humour et de science-fiction.

Deux ouvrages en autoédition qu'on peut se procurer en téléphonant à l'auteure au 07.80.84.07.71.